

Où est le «Plan Sud» pour la biodiversité du Québec?

3 août 2012 | Tanya Handa - Professeure en science de la biodiversité et écologie forestière, Département des sciences biologiques, Université du Québec à Montréal; Alain Fréchette - Consultant en environnement, chargé de cours à l'Institut des sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal et Pierre Drapeau - Professeur en biologie de la conservation animale, Département des sciences biologiques, Université du Québec à Montréal | Actualités sur l'environnement

À tous les chefs des partis politiques québécois,

Cette semaine, une lettre ouverte cosignée par 54 professeurs ou chercheurs de dix universités différentes vous a été acheminée. Ces experts en environnement et en écologie demandent un moratoire sur le développement des milieux naturels résiduels dans la vallée du Saint-Laurent pour protéger cette région qui comprend la plus haute biodiversité de la province. Alors que l'attention du Québec se tourne vers le Nord, le regroupement scientifique souhaite rappeler que la biodiversité du Québec est principalement concentrée dans la partie méridionale de la province, là où les pressions de développement sont aussi les plus importantes. Si le Québec souhaite véritablement répondre à ses engagements de sauvegarder la biodiversité, des changements majeurs dans notre façon de gérer et d'occuper le territoire s'imposent, au nord comme au sud.

Il importe de se rappeler que les aires protégées n'occupent que 4,5 % du territoire dans la vallée du Saint-Laurent. Seulement un quart de cette superficie (1,2 %) a un statut de protection « stricte » au sens donné par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN—catégories I à III). Dit autrement, la superficie protégée dans l'écorégion représente moins de 0,3 % des territoires protégés au Québec, ce qui est nettement en deçà d'un ratio qui serait apte à offrir des conditions d'habitat propices au maintien de notre diversité biologique.

Ce qui est davantage préoccupant est la rapidité avec laquelle les habitats du sud de la province sont transformés, et ce, pour satisfaire des impératifs économiques immédiats qui ne tiennent souvent pas compte des coûts sociaux et environnementaux engendrés par la perte des milieux naturels.

Une perte coûteuse

La diversité biologique fournit des services écosystémiques essentiels à notre existence et leur perte coûte cher. Que ce soit des services d'approvisionnement (aliments, eau douce), de régulation (crues, climat, air sain), de soutien (formation de sols, recyclage des nutriments), ou culturels (activités récréatives, spirituelles), la plupart de ces services ne peuvent être remplacés par des solutions technologiques et lorsqu'ils le sont, le résultat est, dans le meilleur des cas, incertain.

Malgré ces connaissances, nombreuses sont les municipalités du Québec qui détruisent des milieux naturels à haute valeur écologique sans une planification territoriale qui considère les processus que l'on souhaite conserver.

Un exemple parmi tant d'autres est celui du boisé des Hirondelles à Saint-Bruno-de-Montarville, une forêt mature abritant des plantes désignées menacées. Cette forêt agit comme zone tampon du parc national du Mont-Saint-Bruno qui est adjacent, et contribue à la connectivité du corridor forestier montréalais. Au bénéfice de quelques propriétaires fonciers, promoteurs immobiliers, et l'ajout d'un revenu de taxation marginal qui ne tient pas compte de l'ensemble des coûts associés à la conversion des habitats, ce sont des populations entières sur plusieurs générations qui devront assumer les frais de ce manque de vision de l'administration municipale.

Des propositions concrètes

Pour corriger cette situation insoutenable et développer une véritable stratégie de conservation pour le sud du Québec, cinq propositions concrètes devraient dûment être considérées.

Premièrement, promouvoir la protection des milieux naturels d'intérêt les plus importants pour la conservation de la biodiversité des basses terres du Saint-Laurent déjà identifiés par diverses organisations et les intégrer immédiatement dans les schémas d'aménagement des municipalités régionales de comté (MRC).

Deuxièmement, faciliter le transfert de connaissances entre scientifiques et décideurs publics et appuyer la recherche sur les fonctions des milieux naturels résiduels quant au maintien de la biodiversité et des services écosystémiques qui en découlent.

Troisièmement, reconnaître que la transplantation de nos espèces menacées n'est pas une compensation adéquate pour la destruction de leurs habitats.

Quatrièmement, reconnaître que la mitigation par substitution de terrain est un dernier recours et une solution acceptable seulement si les attributs écologiques du milieu naturel détruit peuvent être substitués ailleurs par une valeur écologique égale ou supérieure.

Cinquièmement, assurer un meilleur encadrement légal à l'échelon municipal qui permettrait à l'ensemble d'une communauté de décider de son avenir, par opposition au modèle décisionnel actuel qui confère l'entière responsabilité à un nombre limité d'élus, sujets aux pressions des promoteurs.

Puisque les choix collectifs du Québec en matière de développement territorial et de protection de l'environnement reposent ultimement entre les mains de nos élus, nous vous demandons d'assumer vos responsabilités en matière de protection des milieux naturels résiduels de la vallée du Saint-Laurent et d'imposer un moratoire sur tout

développement jusqu'à ce que la province se dote d'une stratégie de conservation assujettie à l'autorité décisionnelle des citoyens eux-mêmes.

Tanya Handa - Professeure en science de la biodiversité et écologie forestière, Département des sciences biologiques, Université du Québec à Montréal; Alain Fréchette - Consultant en environnement, chargé de cours à l'Institut des sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal et Pierre Drapeau - Professeur en biologie de la conservation animale, Département des sciences biologiques, Université du Québec à Montréal

Dominique Arseneault, professeur en écologie forestière, Département de biologie, chimie et géographie, Université du Québec à Rimouski

Hugo Asselin, Chaire de recherche du Canada en foresterie autochtone, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Beatrix Beisner, professeure en biodiversité des eaux douces, Département des sciences biologiques, Université du Québec à Montréal

Louis Bélanger, professeur en aménagement forestier, Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, Université Laval

Marc Bélisle, professeur en écologie du paysage, Département de biologie, Université de Sherbrooke

Elena M. Bennett, professeure en aménagement du paysage et les services écosystémiques, Département des sciences des ressources naturelles et École de l'Environnement, Université McGill

Yves Bergeron, professeur en écologie forestière et titulaire de la Chaire CRSNG industrielle en aménagement forestier durable, Institut de recherche sur les forêts, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Louis Bernier, professeur en pathologie forestière, Faculté de foresterie et géomatique, Université Laval

Dominique Bertaux, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en conservation des écosystèmes nordiques, Université du Québec à Rimouski

Tom Berryman, professeur en éducation relative à l'environnement, Département de didactique, Université du Québec à Montréal

Sylvie de Blois, professeure en écologie végétale et écologie du paysage, Université McGill

Suzanne Brais, professeure en écologie forestière, Institut de recherche sur les forêts, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Jacques Brisson, professeur en écologie végétale, Institut de recherche en biologie végétale, Département de sciences biologiques, Université de Montréal

Gilbert Cabana, professeur en écologie aquatique, Département de chimie-biologie, Université du Québec à Trois-Rivières

Sophie Calmé, professeure en écologie tropicale, Département de biologie, Université de Sherbrooke

Danielle Dagenais, professeure en aménagement du paysage, École d'architecture de paysage, Université de Montréal

Sylvain Delagrange, professeur en écologie fonctionnelle, Département des sciences naturelles, Université du Québec en Outaouais

Alison Derry, professeure en biodiversité des eaux douces, Département des sciences biologiques, Université du Québec à Montréal

Annie Deslauriers, professeure en physiologie végétale, Département des sciences fondamentales, Université du Québec à Chicoutimi

Annie DesRochers, professeure en sylviculture, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Gérald Domon, professeur en architecture du paysage, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal

Frédéric Doyon, professeur en écologie du paysage, Département des sciences naturelles, Institut des sciences de la forêt tempérée, Université du Québec en Outaouais

Pascal Drouin, professeur en écologie microbienne des sols et des plantes, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Gregor Fussmann, professeur de « community and evolutionary ecology », directeur de la réserve naturelle Gault du mont Saint-Hilaire, Département de biologie, Université McGill

Daniel Gagnon, doyen de la Faculté des sciences, University of Regina, professeur associé en écologie forestière, Département des sciences biologiques, Université du Québec à Montréal

Dominique Gravel, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en écologie des écosystèmes continentaux, Université du Québec à Rimouski

Andrew Gonzalez, professeur en sciences de la biodiversité et la fragmentation de l'habitat, Directeur du Centre de la science de la biodiversité du Québec, Université McGill

Brian Harvey, professeur en sylviculture et écologie forestière, Institut de recherche sur la forêt, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Daniel Kneeshaw, professeur en écologie forestière, Département des sciences biologiques, Université du Québec à Montréal

Cornelia Krause, professeure en écologie forestière, Département des sciences fondamentales, Université du Québec à Chicoutimi

Martin J. Lechowicz, professeur en écologie forestière et ancien directeur de la réserve naturelle Gault du mont Saint-Hilaire, Université McGill

Laurent Lepage, professeur et titulaire de la Chaire d'études sur les écosystèmes urbains, Institut des sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal

Esther Levesque, professeure en écologie végétale et membre du Centre d'études nordiques, Département de chimie-biologie, Université du Québec à Trois-Rivières

François Lorenzetti, professeur en écologie forestière et relations plantes-insectes à l'Institut des sciences de la forêt tempérée, Université du Québec en Outaouais

Eric Lucas, professeur en écologie des arthropodes et la lutte biologique, Département des sciences biologiques, Université du Québec à Montréal

Marc Lucotte, professeur en dynamique des systèmes et en biogéochimie, Institut des sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal

Marc Mazerolle, professeur associé en herpétologie et l'écologie des populations, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Eliot McIntire, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en biologie de la conservation, Université Laval

Christian Messier, professeur en écologie forestière et titulaire de la Chaire CRSNG/Hydro-Québec sur le contrôle de la croissance des arbres, Département des sciences biologiques, Université du Québec à Montréal

Nicolas Milot, professeur associé à l'Institut des sciences de l'environnement, Université du Québec à Montréal

Alison Munson, professeure en écologie forestière, Centre d'étude de la forêt, Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, Université Laval

Alain Paquette, chercheur en écologie forestière, Département des sciences biologiques, Université du Québec à Montréal

Stéphanie Pellerin, professeure en écologie des milieux humides et plantes rares, Institut de recherche en biologie végétale, Université de Montréal

Fanie Pelletier, professeure et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en démographie évolutive et conservation, Département de biologie, Université de Sherbrooke

Steeve Pepin, professeur en bioclimatologie, Département des sols et de génie agroalimentaire, Université Laval.

Pedro Peres-Neto, professeur en biologie et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en modélisation spatiale et biodiversité, Département des sciences biologiques, Université du Québec à Montréal

Denis Réale, professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en écologie comportementale, Département des sciences biologiques, Université du Québec à Montréal

Martin-Hugues St-Laurent, professeur en écologie animale, Département de biologie, chimie et géographie, Université du Québec à Rimouski

Marc-André Villard, professeur en écologie des paysages travaillant sur les effets de la fragmentation des habitats sur les oiseaux forestiers, Université de Moncton, et professeur associé à l'Université du Québec à Montréal

Claude Villeneuve, professeur et directeur de la Chaire en éco-conseil, Département des sciences fondamentales, Université du Québec à Chicoutimi

Tim Work, professeur en entomologie et écologie forestière, Département des sciences biologiques, Université du Québec à Montréal

Source : Journal Le Devoir